

DATE 19 mai 2019 à 13 h 00	LIEU Hôtel de Ville	PAGE 1	DE 2
PROJET Compte rendu du Comité nautique			
N° Rencontre du mois de mai 2019		RÉUNION N° 2019-01	

Sont présents :
Madame Claudia Baruch, Estérel
Monsieur Charles Coulson, Estérel
Monsieur Joseph Dydzak, Estérel
Monsieur Gérard Lebeuf, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson
Monsieur Pierre Mercier, Estérel
Monsieur François Richer Laflèche, Estérel
Monsieur Stefan Tremblay, Estérel

1.0) Recommandations issues des discussions du comité

1.1) Estérel Resort

- Demander aux clients en embarcation non motorisée d'être prudents face aux bateaux à moteur Il s'agit d'une bonne suggestion, mais la responsabilité incombe encore plus aux embarcations à moteur de faire attention aux nageurs, pagayeurs etc. Nous suggérons de mettre l'emphase sur le respect entre plaisanciers au prochain code de conduite nautique.
- Encourager les clients en embarcation non motorisée à rester dans la zone 6 km/h (60 mètres de la berge) Il s'agit d'une bonne suggestion. Inscrire au code de conduite 2020.
- Demander de limiter le nombre d'embarcations non motorisées sur le lac en même temps Nous n'avons pas l'autorité requise pour limiter des activités commerciales de cette façon, c'est un pouvoir Fédéral. Nous pouvons suggérer, sans plus.
- Demander à ce que les clients qui louent les pontons possèdent une carte de conducteur d'embarcation de plaisance La loi permet aux clients d'une entreprise de location de conduire une embarcation louée sans posséder de carte de compétence. La loi fait que nous ne pouvons pas exiger qu'ils la possèdent lorsqu'ils signent un contrat de location.

1.2) Marina le Viking

- Empêcher qu'un bateau-école pour le wake surf navigue sur les lacs Il faudrait demander à Transports Canada une restriction, ou interdire l'activité par un règlement municipal comme ce fut fait pour les zones de wake surf. Pour une restriction, la démarche est plutôt longue : <https://www.tc.gc.ca/media/documents/securitemaritime/TP14350F-accessible.pdf>
- Demander à ce que les clients qui louent des embarcations possèdent une carte de conducteur d'embarcation de plaisance Voir ci-haut, section Estérel Resort.

1.3) Communications

- Production d'un dépliant détaillant le code de conduite nautique Le code de conduite se veut déjà un compte rendu. Vous demandez que nous produisions un compte rendu d'un compte rendu. Nous suggérons de commencer à travailler plus tôt le code de conduite de l'an prochain et de demander les commentaires du Comité et autres intervenants.
- Production d'une liste regroupant toutes les embarcations avec propriétaires des deux villes pour la patrouille nautique et les hôtels de ville La patrouille possède déjà une liste des vignettes des deux villes.
- Tenter de discuter directement avec certains individus impliqués pour expliquer les avertissements et constats d'infraction donnés par la patrouille Bonne suggestion.

DATE 19 mai 2019 à 13 h 00	LIEU Hôtel de Ville	PAGE 2	DE 2
PROJET Compte rendu du Comité nautique			
N° Rencontre du mois de mai 2019		RÉUNION N° 2019-01	

1.4) Nouveaux règlements

- Voir à interdire le wake surf avant 10 h 00 et après 19 h 00 [Pour obtenir une restriction de ce genre \(instaurer des heures pour les activités\), il faut comprendre que la démarche est très longue, soit au minimum 1 an et que la demande doit obtenir l'aval de la majorité de la population.](https://www.tc.qc.ca/media/documents/securitemaritime/TP14350F-accessible.pdf)
<https://www.tc.qc.ca/media/documents/securitemaritime/TP14350F-accessible.pdf>

1.5) Bouées

- Ajouter un signe à l'entrée du lac Dupuis indiquant de vider l'eau de calle (ballasts) [Bonne suggestion pour l'an prochain, à inscrire au code de conduite 2020 et voir pour des panneaux.](#)
- Ajouter et mieux disposer les bouées blanches indiquant la zone de 6 km/h (60 mètres) [Il faudrait que les membres du Comité s'impliquent et aillent sur le lac pour expliquer clairement leurs demandes.](#)
- Replacer les bouées de wake-surf d'une meilleure façon [Il faudrait que les membres du Comité s'impliquent et aillent sur le lac pour expliquer clairement leurs demandes.](#)

1.6) Patrouille nautique

- Modifier les heures pour plus de présence en soirée et la fin de semaine [Les horaires sont déjà faits dans cette optique, nous préconisons toujours les vendredis, samedis et dimanches.](#)
- Acquisition d'une motomarine pour la patrouille (meilleure détection des infractions) [Un tel achat nécessite un budget, plus de disponibilité des patrouilleurs nautiques.](#)
- Acquisition d'une caméra de corps [Il s'agit d'une bonne suggestion. La SQ suggère une caméra sur l'embarcation.](#)
- Modifier l'apparence de l'embarcation de patrouille pour une allure plus officielle [Bonne idée, vos suggestions sont les bienvenues.](#)
- Rapport immédiat des infractions et avertissements au Comité ou à certains membres [Les interactions avec les contrevenants devraient se limiter aux employés municipaux, afin d'agir en conformité avec la Loi sur la protection des renseignements personnels.](#)
- Discuter avec les patrouilleurs pour mettre l'emphase sur les infractions plus problématiques pour les citoyens. [Bonne idée.](#)

Rédigé par

Vérfié par

François Richer Lafèche

Joseph Dydzak